



# Rapport d'activité

## 1. Activité du Groupe

### 1.1. Présentation

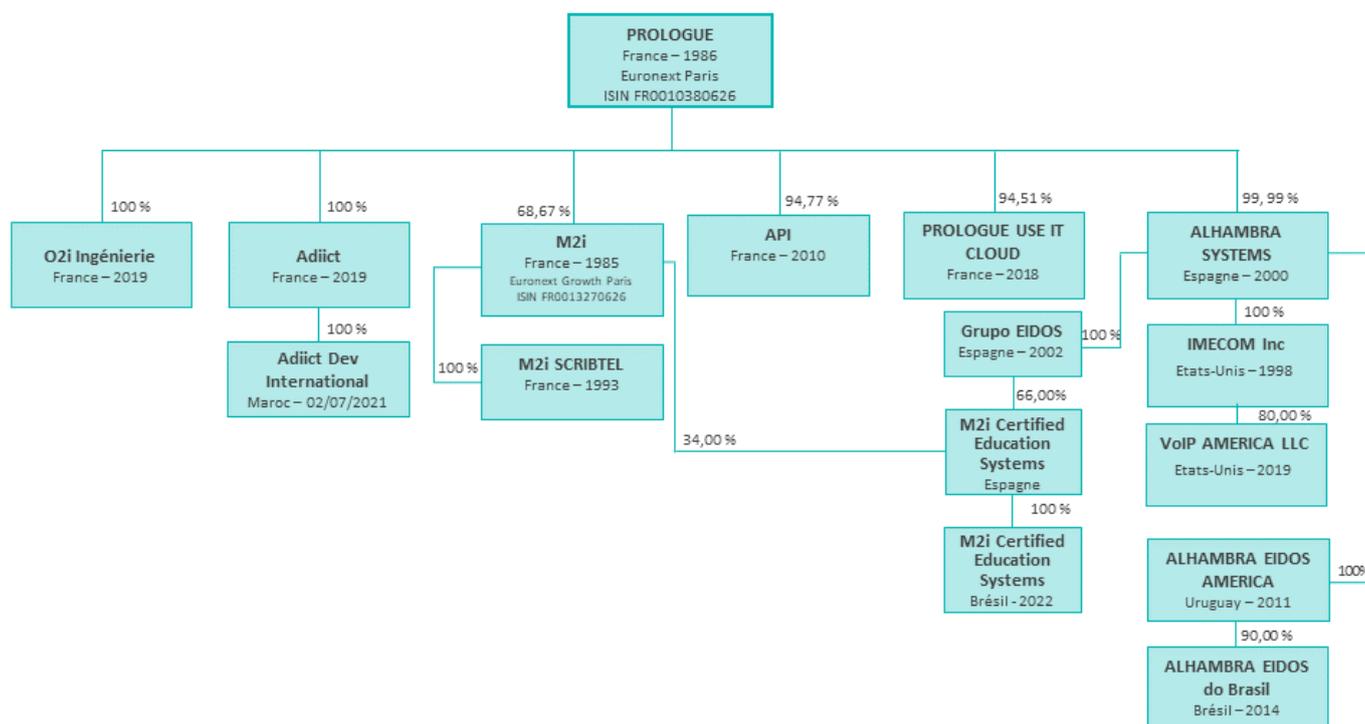
Prologue est une société technologique spécialisée dans les logiciels, les services informatiques et la formation. Le Groupe est présent en France, en Espagne, en Amérique Latine et aux Etats-Unis.

En termes d'offre, Prologue s'est positionné sur des marchés à forte valeur ajoutée comme le Cloud Computing, la Dématérialisation en tant que tiers de confiance à valeur

probante, le MRM avec sa suite logicielle Adiict, et la formation IT & Management avec plus de 2400 cursus, de formation en distanciel et présentiel.

Prologue est cotée à la Bourse de Paris sur le marché Euronext Growth Paris (Code ISIN FR0010380626).

### 1.2. Organigramme du Groupe Prologue au 30 juin 2022



### 1.3. Chiffres d'affaires au 1er semestre 2022

- **Poursuite de la bonne dynamique de croissance interne**
- **Chiffre d'affaires au 1<sup>er</sup> semestre 2022 en hausse de +13,3% à 52,4 M€**

CA consolidé en M€	S1 2021	S1 2022	Var 2022/2021
	46,26	52,44	+13,3%

#### Croissance de +13,3% du Chiffre d'Affaires au 1<sup>er</sup> semestre 2022

Sur l'ensemble du 1<sup>er</sup> semestre 2022, Prologue a enregistré un chiffre d'affaires en hausse de +13,3% par rapport à la même période l'an dernier.

Chiffre d'affaires en M€	S1 2021	S1 2022	Var 2022/2021
Cloud et services managés	5,67	6,26	+10,3%
Infrastructure (Matériels, cybersécurité)	12,61	13,74	+8,9%
Logiciels	4,98	5,82	+16,8%
Formation	22,99	26,63	+15,8%
<b>Total</b>	<b>46,26</b>	<b>52,44</b>	<b>+13,3%</b>

#### Une croissance portée par toutes les activités et toutes les régions du groupe

Positionné sur des marchés porteurs, toutes les activités du groupe se sont inscrites en forte hausse au 1<sup>er</sup> semestre 2022.

Les activités de Cloud et services managés ont ainsi enregistré sur cette période un chiffre d'affaires en croissance de +10,3% pour s'établir à 6,26 M€.

Les ventes d'infrastructures ont connu un rythme de progression comparable de +8,9% pour atteindre 13,74 M€.

Les logiciels enregistrent un net rebond avec une hausse des facturations de +16,8% à 5,82 M€.

L'activité formation accélère encore son trend de croissance interne avec un chiffre d'affaires de 26,63 M€ en hausse de +15,8% par rapport au S1 2021.

Chiffre d'affaires en M€	S1 2021	S1 2022	Var 2022/2021
France	31,67	35,63	+12,5%
Espagne	13,07	14,97	+14,5%
Etats-Unis et Amérique Latine	1,52	1,84	+21,0%
<b>Total</b>	<b>46,26</b>	<b>52,43</b>	<b>+13,3%</b>

Cette dynamique de croissance s'est retrouvée sur l'ensemble des régions avec, en France et en Espagne, un chiffre d'affaires qui s'inscrit au 1<sup>er</sup> semestre 2022 en hausse respectivement de +12,5% et 14,5% à 35,63 M€ et 14,97 M€.

Aux Etats-Unis et en Amérique Latine, l'activité atteint sur cette période une croissance de +21,0% pour des facturations de 1,84 M€.

### 1.4. Résultat du 1er semestre 2022

- **Résultat opérationnel bénéficiaire de 0,5 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2022**
- **Bonnes perspectives de croissance des ventes et des résultats**

Données auditées en M€ - Normes françaises	S1 2021	S1 2022
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>46,26</b>	<b>52,44</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0,12</b>	<b>0,5</b>
Résultat Financier	-0,39	-0,34
Résultat exceptionnel	-0,64	0,01
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>-0,92</b>	<b>0,16</b>
Impôt sur les bénéfices	0,28	0,18
Quote part résultat mis en équivalence	0,01	0,01
<b>Résultat Net</b>	<b>-0,62</b>	<b>0,35</b>

#### Des résultats nettement bénéficiaires au 1<sup>er</sup> semestre 2022

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2022, Prologue a enregistré une très forte croissance de son activité avec une progression organique de ses ventes de +13,3% par rapport au S1 2021 pour atteindre 52,44 M€. Prologue dépasse ainsi très largement ses plus hauts historiques d'activité d'avant crise.

Cette forte croissance interne s'est accompagnée d'une nouvelle progression de ses marges opérationnelles avec un résultat d'exploitation qui atteint 0,5 M€ dès le 1<sup>er</sup> semestre 2022 contre 0,1 M€ au S1 2021.

Après prise en compte des résultats financier et exceptionnel et de l'impôt sur les bénéfices, le résultat net ressort également bénéficiaire à +0,35 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2022 contre une perte -0,62 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2021, soit une amélioration des résultats de 1 M€ en un an.

Le groupe disposait au 30 juin 2022 d'une trésorerie de 15,7 M€.

#### Bonnes perspectives de croissance des ventes et des résultats

Le groupe anticipe au cours des prochains exercices, la poursuite de sa très bonne dynamique de croissance interne accompagnée d'une croissance continue de ses résultats.

## 2. Présentation des activités

Activités	<p>Le groupe Prologue exerce 4 activités principales en France, Espagne, Etats-Unis et Amérique Latine:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation</li> <li>- Cloud et services managés,</li> <li>- Infrastructures,</li> <li>- Logiciels.</li> </ul>
1) Formation	<p>Prologue, à travers sa filiale M2i, est un acteur de référence des formations IT, Digital et Management proposés en présentiel et distanciel.</p> <p>M2i est cotée sur Euronext Growth ISIN (FR0013270626).</p> <p>Avec 35 centres répartis sur toute la France, le Groupe M2i dispose d'une capacité unique de déploiement de ses formations aussi bien pour ses clients locaux que pour les plus grands comptes nationaux.</p> <p>Ses cursus sont proposés sous les modalités pédagogiques les plus modernes dont le blended-learning, les classes virtuelles, les COOC, la gamification et le présentiel.</p> <p>Le Groupe M2i est qualifié "OPQF", "Datadock" et a obtenu la certification "Qualiopi"</p>
2) Cloud et services managés	<p>Le Groupe Prologue intervient dans les services managés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Prestations fournies à partir de nos datacenters, administrés et protégés 24h/7 par nos ingénieurs, assurant la performance et la continuité de services.</li> <li>■ Services de télécommunications et téléphonie, fournis grâce à nos réseaux administrés et protégés 24h/7 par nos Centres.</li> <li>■ Opérateur de télécommunications au Brésil, avec nos propres lignes de fibres optiques.</li> </ul> <p>Le groupe Prologue développe Use IT Cloud, une plateforme multi-cloud pour les techniciens et les gestionnaires de Cloud :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le Cloud de Prologue : 10 Datacenters répartis sur 3 continents ; 3 centres de contrôle et de sécurité NOC-cyber-SOC.</li> </ul>
3) Infrastructures	<p>Le Groupe est spécialisé dans la vente de Matériels, logiciels associés et services en particulier de cyber sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Audits, plans directeurs, installations, mise en oeuvre et maintenance d'équipements de cybersécurité et de surveillance chez les clients.-</li> <li>■ Services assurés par nos Centres de supervision et protection (SOC) à distance.</li> <li>■ Installation de centres de calculs et de réseaux de télécommunications.</li> <li>■ Conseil, architecture, vente des équipements et maintenance.</li> </ul>
4) Logiciels	<p>Le groupe Prologue développe et exploite les logiciels suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ MPDD (MonPortaildeDocuments), plateforme de dématérialisation assurant le transport, la transformation, la signature électronique et l'archivage à valeur probatoire.</li> <li>■ Adiiict, Plateforme collaborative de gestion de documents numérique (PIM, DAM, Chemin de fer, StoreFront...)</li> <li>■ EDOCEX, plateforme de gestion (achats, patrimoine...) pour les administrations nationales et locales en Espagne, en particulier pour le Ministère de la Défense.</li> </ul>

### 3. Effectif au 30 juin 2022

L'effectif total du Groupe s'établit à 496 personnes au 30 juin 2022.

Les chiffres retenus sont exprimés en nombre de salariés permanents, conformément à l'article R. 225-104 du Code de commerce. Il s'agit du « nombre moyen de salariés permanents employés au cours du semestre ». La notion d'effectif permanent est définie par l'article R. 2323-17 du Code du Travail : « les salariés à temps plein, inscrits à l'effectif pendant toute l'année considérée et titulaires d'un contrat de travail à durée indéterminée ».

Par société et zone géographique, la ventilation de l'effectif est la suivante :

Par société	30/06/2021	30/06/2022
Prologue	8	8
Prologue Use It Cloud	10	9
API	27	31
Groupe M2i	185	224
Adiict	16	12
O2i Ingénierie	45	36
Groupe Alhambra	168	176
<b>TOTAL</b>	<b>459</b>	<b>496</b>

Par implantation géographique	30/06/2021	30/06/2022
Europe	455	491
dont France (*)	291	320
Etats Unis et Amérique du Sud	4	5
<b>TOTAL</b>	<b>459</b>	<b>496</b>

### 4. Principaux évènements du 1er semestre 2022

#### 4.1. Transfert de la cotation sur le marché Euronext Growth Paris de Prologue

La cotation des actions de Prologue a été transférée sur le marché Euronext Growth Paris le jeudi 31 mars 2022.

La demande d'admission des actions Prologue sur le marché Euronext Growth à Paris a été approuvée par l'Euronext Listing Board le 25 mars 2022.

Ce transfert, dont le projet a été autorisé par l'assemblée générale des actionnaires de Prologue réunie le 31 janvier 2022, va permettre à Prologue d'être cotée sur un marché plus approprié à la taille de l'entreprise permettant d'alléger ses contraintes réglementaires et de réduire les coûts afférents à la cotation, tout en continuant de lui offrir le bénéfice des marchés financiers. Prologue pourra également bénéficier de l'intérêt des fonds spécialisés qui ne peuvent pas investir sur le marché réglementé d'Euronext Paris.

Prologue continuera de délivrer une information exacte, précise et sincère, en rendant publique toute information privilégiée concernant la société, conformément aux dispositions du règlement (UE) n°596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marchés (« MAR »). Ces dispositions resteront également pleinement applicables à Prologue, notamment en matière de déclaration des opérations réalisées par les dirigeants et les personnes qui leur sont liées, sur les actions de la société.

Le document d'information élaboré dans le cadre de ce transfert est en ligne sur le site internet de la société [www.prologue.fr](http://www.prologue.fr) dans la rubrique « Espace actionnaires » puis « Informations réglementées ».

Le code ISIN d'identification des actions Prologue reste inchangé (FR0010380626) et le mnémonique devient ALPRG. Par ailleurs, l'action Prologue reste éligible aux PEA et PEA-PME.

Prologue est accompagnée par Invest Securities, en tant que listing sponsor.

Comme le permet Euronext Growth Paris, Prologue a décidé le 29 avril 2022 de changer de référentiel comptable pour passer de la norme IFRS vers le référentiel French GAP à partir du 1er janvier

2022, s'inscrivant ainsi dans la même démarche que le groupe Prologue.

#### 4.2. Prologue : opérations sur le capital

1/Aux termes de la Décision du Président Directeur Général du 4 janvier 2022, il a été constaté l'augmentation de capital d'un montant de 763 500 €. Le capital est ainsi porté à 27 536 911,20 euros divisé en 91 789 704 actions.

2/Le Conseil d'administration de Prologue en date du 29 avril 2022 a approuvé le changement vers le référentiel comptable français qui sera appliqué dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

3/Aux termes de la Décision du Président Directeur Général du 30 juin 2022, il a été constaté l'augmentation de capital d'un montant de 1 963,50 €. Le capital est ainsi porté à 27 538 874,70 euros divisé en 91 796 249 actions.

#### 4.3. Mandataires sociaux

1/L'Assemblée Générale du 30 juin 2022 a renouvelé les mandats d'administrateurs de :

-Monsieur Georges SEBAN

-Monsieur Jean-Claude CANIONI

pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer en 2028 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

2/Le Conseil d'Administration du 30 juin 2022 a :

- renouvelé Monsieur Georges SEBAN en qualité de Président Directeur Général pour la durée de son mandat d'administrateur,

- nommé Monsieur Olivier BALVA en qualité de Directeur Général Délégué pour une durée égale à celle du mandat du Président Directeur Général.

## 4.4. Filiales

1/ Le 18 février 2022, M2i a cédé l'intégralité de sa participation minoritaire dans ECSPLICITE.

2/ Le Groupe M2i a décidé le 29 avril 2022 de changer de référentiel comptable pour passer de la norme IFRS vers le référentiel French GAAP à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, s'inscrivant ainsi dans la même démarche que le groupe Prologue.

3/ Par une Décision du 23 mai 2022 ; M2i, associée unique de M2i TECH a décidé de dissoudre M2i Tech. La dissolution entraîne à

compter du 30 juin 2022 conformément à l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil, la transmission universelle du patrimoine de M2i TECH au profit de M2i, associée unique sans que cela n'entraîne de liquidation.

4/ Dans le contexte de l'expansion de l'activité de M2i Formación en Espagne et en Amérique Latine, une filiale a été créée au Brésil. Cette société est détenue à 100% de M2i Certified Education Systems (Espagne) et porte le même nom à savoir M2i Certified Education Systems Limitada. Son activité a commencé au 1er janvier 2022.

## 5. Évènements significatifs intervenus postérieurement à la clôture du semestre

Néant.

## 6. Perspectives d'avenir et continuité d'exploitation

Le groupe anticipe au cours des prochains exercices, la poursuite de sa très bonne dynamique de croissance interne accompagnée d'une croissance continue de ses résultats.

L'endettement financier net du groupe au 30 juin 2022 s'élève à 7.898 K€. La marge brute d'autofinancement s'élève à 2.271 K€. La

trésorerie disponible s'élève au 30 juin 2022 à 15,7 M€ (liquidités 13,7 M€ + montant disponible des lignes de crédit pour 2,0 M€).

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir sur les 12 prochains mois.

## 7. Capital social de Prologue

### 7.1. Répartition du capital et des droits de vote

Au 30 juin 2022, le capital social de 27.538.874,70 € divisé en 91.796.249 actions de 0,30 € de valeur nominale est réparti comme suit :

Actionnaires	Titres	Droits de vote	Pourcentage du capital	Pourcentage des droits de vote
Groupe familial Georges SEBAN	4 458 218	6 966 436	4,86%	7,12%
Autres actionnaires nominatifs	15 458 976	18 956 620	16,84%	19,38%
Flottant	71 879 055	71 879 055	78,30%	73,49%
<b>TOTAL</b>	<b>91 796 249</b>	<b>97 802 111</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

### 7.2. Actionnariat des salariés au 30 juin 2022

A la connaissance de la Société, la participation des salariés et des anciens salariés du Groupe se monte à 9.039.900 actions, soit 9,85 % du capital, correspondant à 11.767.429 droits de vote soit 12,03 %.

### 7.3. Caractéristiques des différentes lignes de bons émis – Etat au 30 juin 2022

Nature	Nombre initial	Solde au 30/06/2022	Prix d'exercice de conversion (€)	Parité	Nombre d'actions nouvelles potentielles	Terme
BSAA 2024 ISIN FR0013398617	45 840 970	45 734 245	0,80	5 BSAA pour 1 action Prologue	9 146 849	31 décembre 2024
OCA 2016*	2 528 495	860 772	0,4950	3,3 OCA pour 8 actions Prologue	2 086 720	31 août 2022 - 23
BSA 2016-19/21 *	2 241 571	1 070 627	0,5250	3 BSA pour 8 actions Prologue	2 855 005	31 décembre 23
BSA 2016-22*	286 924	225 691	0,4875	3 BSA pour 8 actions Prologue	601 842	31 décembre 23
BSA 2017 ISIN FR0013268042*	1 957 953	442 521	0,6375	3 BSA pour 4 actions Prologue	590 028	2 août 22
OCA 2019 *	1 955 744	600 262	0,5250	3,5 OCA pour 8 actions Prologue	1 372 027	31 mars 2022-24

\*Valeurs mobilières émises initialement par O2i et reprises par Prologue le 11 août 2021

## 7.4. Plan d'attribution d'actions gratuites

Néant.

## 7.5. Dividendes antérieurs

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé qu'aucun dividende n'a été versé au cours des trois derniers exercices

## 7.6. Rachat par la Société de ses propres actions (loi n°98 – 546 du 2 juillet 1998)

## 7.7. Au 30 juin 2022, la société Prologue ne détient aucune de ses propres actions. Titres en auto contrôle

Prologue ne détient directement aucune action Prologue.

# 8. Risques - Procédures de contrôle interne de gestion des risques

## 8.1. Les procédures générales du contrôle interne

### L'organisation du contrôle interne

L'organisation du contrôle interne est centralisée et les procédures sont identiques pour l'ensemble des sociétés françaises du groupe Prologue. Les équipes sont regroupées au sein des différentes directions. Ce fonctionnement assure une réactivité très importante dans le processus de prise de décisions, de détections d'anomalies et dans la mise en place de plans d'actions adéquats.

Les objectifs principaux sont les suivants :

- Protection des actifs,
- Respect des valeurs, orientations et objectifs définis par le management,
- Fiabilité des informations financières et comptables,
- Conformité aux lois et réglementation en vigueur.

Les procédures de contrôle interne ont entre autres pour objectif de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraude, en particulier dans les domaines comptables et financiers. Les facteurs de risques pesant sur la société sont exposés ci-après.

Le contrôle interne mis en œuvre au sein de notre société par le Conseil d'administration vise à offrir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs et l'élimination des risques mais ne peut garantir avec certitude que les objectifs fixés sont atteints.

Les procédures de contrôle interne instaurées ont pour objet :

- De veiller à ce que la réalisation des opérations et des actes de gestion s'inscrivent dans le cadre défini par la Direction Générale, les lois et règlements en vigueur, ainsi que les règles internes à l'entreprise.
- De vérifier que les informations données et les communications aux organes sociaux sont fiables et reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

L'un des principaux objectifs du contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de la société et les risques d'erreurs et de fraude, et tout particulièrement dans le domaine comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il vise à réduire au maximum l'exposition aux risques de la société mais ne peut constituer une garantie absolue de non-survenance du risque.

### Recensement des risques

La nature des principaux facteurs de risques de la société est détaillée ci-dessous.

Les principaux acteurs exerçant des activités de contrôle interne au sein de la société sont les suivants :

- Le Comité Exécutif : composé des directeurs des principales entités et du Secrétaire Général du groupe ainsi que du Président

Directeur général, il se réunit régulièrement et traite tous les sujets concernant la marche et le fonctionnement de la société.

Chaque membre veille au contrôle interne des entités dont il a la charge. Chaque service définit des procédures propres à son activité quotidienne.

- Comité d'audit : Prologue a mis en place un Comité d'audit le 29 septembre 2017. Ce dernier a été supprimé le 30 avril 2022 suite au transfert de marché sur Euronext Growth.

Le Président Directeur Général est le seul à pouvoir engager des dépenses significatives ou d'investissement.

- Le Conseil d'administration

### Le service financier

Ce service couvre les domaines suivants :

- Engagements financiers et caractéristiques des engagements,
- Suivi du besoin en fonds de roulement,
- Suivi des litiges et des contentieux,
- Suivi des réglementations et de leurs évolutions.

D'ores et déjà, la société a renforcé la fiabilité des états financiers et le respect de la réglementation au travers :

- Du rapport hebdomadaire de trésorerie,
- Du rapport mensuel du chiffre d'affaires et de résultats,
- De l'établissement des comptes semestriels,
- Du contrôle de réciprocité des données intra-groupe.

Les comptes sociaux et consolidés font l'objet d'un contrôle régulier par le collège de commissaires aux comptes. Ces derniers interviennent notamment à l'issue du premier semestre sous la forme d'un examen limité des comptes consolidés et pour la clôture annuelle sous la forme d'un audit complet des comptes sociaux et consolidés de l'exercice. Les recommandations éventuellement formulées par ces derniers sont mises en œuvre par la société. Les Commissaires aux Comptes procèdent également à une revue des procédures en vérifiant notamment dans quelles conditions sont mises en œuvre les procédures de contrôle interne et leur efficacité au regard de l'exactitude des informations financières.

Prologue est une société cotée sur le marché réglementé Euronext Growth et, à ce titre, publie ses comptes semestriels consolidés et ses comptes annuels sociaux et consolidés lorsqu'ils ont été certifiés par les Commissaires aux Comptes.

### Organisation du contrôle financier de la société

La comptabilité de la société est assurée en interne sous la responsabilité du Directeur Financier.

Certaines des fonctions présentées ci-après ne disposent pas systématiquement d'une organisation dédiée, ces fonctions sont réparties parmi les membres de la Direction selon les compétences

particulières requises, elles peuvent être cumulées dans le respect du principe de séparation des tâches.

La comptabilité a pour objectif :

- De contrôler la fiabilité des processus de collecte et de traitement des données de base de l'information financière,
- De garantir que les états financiers sociaux et consolidés sont élaborés dans le respect des normes et règlements en vigueur et du principe de permanence des méthodes, et donnent une vision sincère de l'activité et de la situation de la société,
- D'assurer la disponibilité des informations financières sous une forme permettant leur compréhension et leur utilisation efficace,
- D'assurer la production de comptes sociaux et consolidés du groupe dans les délais répondant aux obligations légales et aux exigences du marché financier,
- De définir et contrôler l'application de procédures de sécurité financière et notamment le respect du principe de séparation des tâches,
- D'intégrer les procédures de sécurité financière dans les systèmes d'information comptable et de gestion, ainsi que d'identifier et de réaliser les évolutions nécessaires,

La comptabilité de la société s'appuie sur le référentiel suivant :

- Les dispositions légales et applicables en France,
- Le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan comptable général, modifié par le règlement ANC n°2020-09 du 4 décembre 2020 homologué par arrêté du 29 décembre 2020 pour les comptes sociaux,
- Les avis et recommandations ultérieurs.

Les états financiers consolidés – compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation des capitaux propres – présentés par Prologue sont conformes aux formats proposés dans la recommandation n°2004-R.02 adoptée par le CNC le 27 octobre 2004.

Les liasses de consolidation sont établies sur la base des référentiels applicables localement, les retraitements d'homogénéisation avec les principes du groupe sont effectués au niveau central.

La société effectue mensuellement une analyse du « réalisé » sur le mois écoulé et en cumulé. Ces données sont rapportées aux prévisions budgétaires et à l'exercice précédent. Ce contrôle est réalisé au niveau de chaque entité juridique et au niveau consolidé pour le Groupe. Outre le suivi mensuel de l'activité et de la situation financière des sociétés du Groupe, le reporting interne permet de suivre la situation de trésorerie, le carnet des commandes et les principaux risques d'exploitation. Ce reporting est diffusé au Comité exécutif qui procède à l'analyse des données de la période et décide, le cas échéant, des actions correctives à apporter.

Le service financier gère l'ensemble des filiales françaises du Groupe et exerce un contrôle sur la trésorerie des filiales étrangères.

Le service financier utilise le logiciel Microsoft Dynamics NAV (Navision et Business central (BC)) pour la comptabilité et la présentation des états financiers.

#### **Procédures utilisées dans le cadre de la production des états financiers**

Les procédures suivantes ont été mises en place au sein du service financier :

- Procédure de gestion de la trésorerie,
- Procédure sur les immobilisations,
- Procédure pour le traitement des factures non parvenues,
- Procédure de comptabilité fournisseur,
- Procédure de comptabilité clients,
- Procédure pour le traitement des notes de frais,
- Procédure d'inventaire des stocks.

#### **Mise en œuvre du contrôle interne dans les autres services**

Le processus décisionnel est centralisé du fait de la structure de l'entreprise.

Les principales procédures en vigueur dans notre société, sont les suivantes :

#### Ventes :

Dans le cadre de la gestion et du contrôle des ventes, des procédures ont été mises en place afin d'optimiser le traitement des données et la fiabilité des informations en particulier dans les domaines suivants :

- Fixation et application des conditions commerciales en liaison avec la direction financière
- Analyse des besoins spécifiques des clients et devis
- Prise de commandes
- Suivi des clients et prospects
- Enquêtes de solvabilité des clients
- Organisation et suivi des livraisons
- Etablissement de la facturation
- Service après-vente
- Logiciel de gestion commerciale : Microsoft Dynamics NAV (Navision et Business central (BC)). Ce logiciel est automatiquement interfacé avec l'application comptable.

Immobilisations : L'inventaire est effectué régulièrement dans le cadre des travaux préparatoires à l'arrêté des comptes. Les mises au rebut éventuelles sont signalées.

Personnel : La gestion du personnel est assurée par le service des ressources humaines. Il a en charge le recrutement, la formation, la gestion sociale, juridique et administrative du personnel, les relations avec le Comité Social et Economique et le CHSCT qui prend en compte la sécurité sur le lieu de travail.

Paie : La paie a été internalisée depuis 2017 pour un meilleur suivi et contrôle.

#### **Mise en œuvre du contrôle interne dans les filiales**

Les procédures de contrôle interne dans les sociétés du groupe M2i tendent à se rapprocher de celles mises en place dans les autres sociétés françaises du groupe Prologue.

Les procédures de contrôle interne de la filiale espagnole, sous la responsabilité de la direction générale du Groupe tendent à se rapprocher de celles mises en place dans les sociétés françaises du Groupe.

Le système de contrôle interne mis en place dans les autres filiales tient compte de la taille de chacune de ces filiales (moins de 10 salariés).

#### **Diligences ayant sous-tendu l'établissement du rapport**

Les diligences mises en œuvre pour établir ce rapport ont principalement consisté à recenser l'ensemble des pratiques existant au sein des directions opérationnelles concernant l'existence de procédures et la réalisation d'analyse des risques.

A ce jour, la direction générale n'a pas relevé de défaillance ou d'insuffisance grave.

## **8.2. Dispositif de recensement et de gestion des risques**

Le Groupe procède régulièrement à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable et significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

Le Conseil d'administration, assisté des différents intervenants et comité selon leurs domaines de compétences, est responsable de la politique du Groupe pour évaluer les risques, mettre en place un système de contrôle interne approprié et en suivre l'efficacité. Cette politique est mise en œuvre par des contrôles et des procédures de

gestion financière, opérationnelles et de conformité aux lois.

### 8.3. Facteurs de risques

Conformément aux dispositions du règlement (UE) n° 2017/1129 (règlement dit « Prospectus 3 ») et du règlement délégué (UE) 2019/980, sont présentés dans cette section les seuls risques spécifiques à la Société, et qui sont importants pour la prise d'une éventuelle décision d'investissement en connaissance de cause. Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article L. 225-100-1 du Code de commerce, les risques financiers de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie sont décrits en annexe aux comptes consolidés du semestre clos le 30 juin 2022 présentés au chapitre C du présent rapport financier semestriel.

La présente section présente les principaux risques spécifiques aux Groupes pouvant, à la date du présent rapport, affecter l'activité, la situation financière, la réputation, les résultats ou les perspectives du Groupe, tels que notamment identifiés dans le cadre de l'élaboration de la cartographie des risques majeurs du Groupe, qui évalue leur criticité nette, c'est-à-dire leur ampleur et leur probabilité d'occurrence, après prise en compte des plans d'action mis en place. La Société a synthétisé ses risques en trois

catégories ci-dessous sans hiérarchisation entre elles. Au sein de chacune des catégories de risques, les facteurs de risques que la Société considère, à la date du rapport financier semestriel, comme les plus importants sont mentionnés en premier lieu. La survenance de faits nouveaux, soit internes à la Société, soit externes, est donc susceptible de modifier cet ordre d'importance dans l'avenir.

Pour chacun des risques exposés ci-dessous, la Société a procédé comme suit :

- Présentation du risque brut, tel qu'il existe dans le cadre de l'activité de la Société ;
- Présentation des mesures mises en œuvre par la Société aux fins de gestion dudit risque.
- L'application de ces mesures au risque brut permet à la Société d'analyser un risque net.
- Le degré de criticité de chaque risque est exposé ci-après, selon l'échelle qualitative suivante :
  - Faible ;
  - Modéré ;
  - Élevé.

Légende relative à la criticité des risques : \*\*\*Élevé - \*\*Moyen - \*Faible

Nature du Risque	Probabilité d'occurrence	Ampleur du risque	Degré de criticité du risque net
<b>Risques liés à l'activité</b>			
Risques liés à la sécurisation des systèmes d'information	***	***	***
Risques liés au Covid-19	**	*	**
Risque de dépendance à un homme-clé	*	*	*
<b>Risques financiers</b>			
Risques liés à la dévalorisation des actifs incorporels	**	**	**
Risque de dilution significative	*	***	**
Risques liés aux subventions	*	*	*
<b>Risques juridiques</b>			
Risques liés aux litiges en cours	***	***	***
Risques liés à la propriété intellectuelle	*	***	**

#### Risques liés à la sécurité des systèmes d'information

L'efficacité et la disponibilité des systèmes d'informations et réseaux est essentielle à la Société pour ses activités tant en interne que pour les projets des clients.

Afin de prévenir ces risques, la Société a notamment mis en œuvre :

- *au niveau du système :*
  - des dispositifs de « firewall » et antivirus ainsi que des procédures et systèmes de sauvegarde,
  - la réalisation prochainement d'un audit sur la conformité Office 365,
  - la réalisation d'un audit sécurité par la société DevUps afin de valider les mesures de sécurité,
  - la réalisation d'une politique de mot de passe plus sévère notamment par la multi authentification,
  - la mise en place d'un logiciel coffre-fort pour enregistrer les informations sensibles,
  - l'achat d'un nouveau matériel de sauvegarde,
  - l'installation d'un serveur Proxy ZEVENET,
  - la mise à jour du serveur FTP.

- *au niveau du personnel :*
  - une sensibilisation des collaborateurs sur les risques des cyber-attaques.
  - le recrutement de deux collaborateurs au sein de l'équipe réseau.

La Société estime que le degré de criticité de ce risque net est élevé, étant considéré que limité par le blocage du routeur de toute connexion hors de France.

Bien que la Société ait mis en œuvre des mesures de sécurité, la survenue d'un tel risque est toujours possible et des points d'améliorations ont été relevés. En effet, la Société peut être la cible d'une cyber-attaque.

L'efficacité des mesures mises en place par la Société a été constatée par une société spécialisée dans le domaine de la cybersécurité, étant précisé que ces mesures feront l'objet de mises à jour régulières en lien avec l'évolution des modes opératoires des cybercriminels.

À la date du présent Rapport Financier Annuel, la Société n'a fait face à aucun incident en lien avec la sécurité des SI.

#### Risques liés au COVID-19

Compte tenu de l'ampleur de l'épidémie du Covid-19, le Groupe est

exposé au risque de défaillance financière des clients et du report des commandes.

La situation mondiale dans le contexte épidémique actuel (Covid-19) reste incertaine et évolue rapidement. Les éventuelles nouvelles mesures prises par le gouvernement français et par les différents gouvernements européens (confinement, couvre-feu...etc), pourraient avoir un impact sur l'activité du Groupe.

La Société estime en conséquence que le degré de criticité de ce risque net est modéré, étant considéré que :

- La Société ne peut fournir de garantie sur le fait que la crise du Covid-19 sera maîtrisée durablement dans un avenir proche (ou que les mesures de prévention n'impacteront pas les activités du Groupe),
- La réalisation des événements décrits dans la présente section pourrait avoir un impact négatif sur la Société (impact sur le chiffre d'affaires et sur le niveau de rentabilité de la Société),
- Au 1er semestre 2022, le Groupe Prologue a constaté un niveau d'activité et de rentabilité en amélioration par rapport à l'avant crise.

#### Risques de dépendance à un homme-clé

En ce qui concerne le risque de dépendance par rapport au Président Directeur Général et fondateur, M. Georges Seban, le Groupe a cherché à limiter ce risque par la mise en place d'une équipe de Direction renouvelée.

Cette équipe comprend en particulier, Olivier Balva, (Directeur Général Délégué de Prologue et M2i du groupe O2i-M2i), Benjamin Arragon, (Secrétaire général du groupe), Jaime Guevara (Directeur Général International) et Pascal FEYDEL, (Directeur Général de API et Adiict).

Par ailleurs, les principales activités de Prologue (M2i, Alhambra Eidos, O2i Ingénierie) comprennent chacune un comité de Direction composé de 4 à 7 personnes.

Dans l'hypothèse où il conviendrait de nommer un nouveau Président Directeur Général, le Conseil d'administration procéderait immédiatement à cette nomination.

La Société estime que le degré de criticité de ce risque net est faible, puisque le savoir et l'expérience de M. Georges Seban ont été transmis à ses collaborateurs et que M. Georges Seban a constitué une équipe de Direction expérimentée.

#### Risques financiers

##### ■ Risques liés à la dévalorisation des actifs incorporels

Les actifs incorporels et notamment les logiciels développés par le Groupe permettent au Groupe la réalisation de l'ensemble de son activité. Une politique de protection et de valorisation des actifs incorporels du Groupe Prologue à savoir, son innovation et ses droits de propriété intellectuelle a ainsi été mise en place et la Direction juridique Groupe accompagne les différents acteurs en interne afin de protéger les intérêts du Groupe.

S'agissant de la valorisation des actifs incorporels, les règles de prise en compte de valorisation sont les suivantes : ce point est développé en au paragraphe 17 des états financiers consolidés "immobilisation incorporelles". Les actifs incorporels du Groupe sont essentiellement composés de goodwill et de frais de R&D. Ils représentent 31% du total du bilan au 30 juin 2022.

La Société estime que le degré de criticité de ce risque net est modéré, étant considéré que :

La détermination de leur valeur recouvrable est fondée sur des prévisions de flux de trésorerie futurs actualisés. Ces tests de perte de valeur sont réalisés chaque année et ne présentent pas, à ce jour, d'indice de perte de valeur.

Il existe 2 natures d'actifs incorporels dans les comptes :

- Des Goodwills
- Des Frais de R&D activés

Ces incorporels sont testés chaque année (impairment tests) en actualisant les prévisions des cash-flows futurs issus des business

plans à 4 ans. Aucune dépréciation exceptionnelle de ces actifs n'a été constatée les 3 derniers exercices.

A ce jour, aucun indice de perte de valeur n'est constaté sur l'ensemble de nos actifs incorporels. Cela est confirmé par les tests de dépréciation qui démontrent que les cash-flows prévisionnels actualisés sont supérieurs à la valeur d'utilité de ces actifs, et par conséquent ne nécessitent aucune dépréciation.

Un risque est identifié concernant la R&D activée sur Prologue Use IT Cloud, valorisée au 30 juin 2022 à 280 K€ dans les comptes consolidés. L'impairment ne conduit pas à déprécier l'actif, mais il y a toujours une incertitude quant à la réalisation des chiffres d'affaires prévisionnels. Cependant, il faut pondérer ce risque puisque dans le Business plan, il est prévu une décroissance des activations sur les prochains exercices, ce qui mécaniquement va réduire le montant de la R&D activée au bilan.

Ce qui pourrait conduire à déprécier la R&D activée : il faudrait une baisse significative et durable du chiffre d'affaires produit par les logiciels, qui traduirait un désintérêt subit du marché pour les solutions logicielles que le Groupe Prologue développe et commercialise. Cette hypothèse ne se traduit pas dans les Business plan, qu'il s'agisse d'Adiict, de la gamme de produits de dématérialisation d'API ou bien encore de Use IT Cloud qui commence son essor. De plus, les Business plan prévoient une décroissance des activations sur les prochains exercices pour Use IT Cloud et pour Adiict (principale activation de R&D dans le Groupe), ce qui va mécaniquement réduire la valeur de la R&D activée au bilan.

##### ■ Risque de dilution significative

Les BSAA 2024, admis aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris sous le numéro ISIN FR0013398617, demeurent encore en circulation à ce jour, au nombre de 45 784 450. Dans l'hypothèse où ces BSA devaient être exercés, selon un prix d'exercice de 0,80 € et une parité de 5 pour 1, la participation de Prologue dans son capital pourrait être diluée significativement.

Par ailleurs, conformément au traité de fusion conclu le 14 mai 2021 entre Prologue et O2i, toutes les valeurs mobilières initialement émises par O2i encore en circulation ont été reprises par Prologue le 11 août 2021, soit à la date de réalisation effective de la Fusion, selon les mêmes termes et conditions. Il est précisé que le nombre d'actions Prologue auxquelles donnent droit ces valeurs mobilières lorsqu'elles sont exercées ou converties selon le cas, est déterminé en multipliant le nombre d'actions O2i auquel lesdites valeurs mobilières auraient donné droit par la parité d'échange de la Fusion, soit de 8 actions Prologue pour 3 actions O2i.

En conséquence de ce qui précède, les valeurs mobilières en circulation au 30 juin 2022 et susceptibles de générer des augmentations de capital dans la Société figurent dans le tableau suivant :

Nature	Nombre initial	Solde au 30/06/2022	Prix d'exercice de conversion (€)	Parité	Nombre d'actions nouvelles potentielles	Terme
BSAA 2024 ISIN FR001339 8617	45 840 970	45 734 245	0,80	5 BSAA pour 1 action Prologue	9 146 849	31 décembre 2024
OCA 2016*	2 528 495	860 772	0,4950	3,3 OCA pour 8 actions Prologue	2 086 720	31 août 2022 - 23
BSA 2016-19/21 *	2 241 571	1 070 627	0,5250	3 BSA pour 8 actions Prologue	2 855 005	31 décembre 23
BSA 2016-22*	286 924	225 691	0,4875	3 BSA pour 8 actions Prologue	601 842	31 décembre 23
	1 957 953	442 521	0,6375		590 028	2 août 22

Nature	Nombre initial	Solde au 30/06/2022	Prix d'exercice de conversion (€)	Parité	Nombre d'actions nouvelles potentielles	Terme
BSA 2017 ISIN FR001326 8042*				3 BSA pour 4 actions Prologue		
OCA 2019 *	1 955 744	600 262	0,5250	3,5 OCA pour 8 actions Prologue	1 372 027	31 mars 2022-24

\*Valeurs mobilières émises initialement par O2i et reprises par Prologue le 11 août 2021

La Société estime que le degré de criticité de ce risque net est modéré, étant considéré que le nombre de valeurs mobilières encore en circulation est élevé et pourrait entraîner la création de 16.652.471 actions Prologue, représentant environ 18% du capital social actuel, mais que le prix d'exercice de ces valeurs mobilières est trop élevé par rapport au cours de l'action Prologue pour être exercés prochainement.

#### ■ Risques liés aux subventions

Les projets de recherche subventionnés représentent une part importante de l'activité R&D de la Société (détaillée au paragraphe 3 du rapport de gestion du Conseil d'administration ci-avant).

Les projets subventionnés font l'objet de présentations techniques, de livrables, de rapports et de valorisations des coûts engagés ; ces éléments sont validés par la DGCS à la fin de chaque étape.

Dans la mesure où les engagements de travaux, de publicité et de contrôles spécifiés dans les conventions sont respectés, les subventions ne sont pas remboursables.

A ce jour, le Groupe a toujours respecté ses engagements vis-à-vis de ses partenaires projets et des organismes de financement et, en conséquence, n'a jamais dû rembourser les subventions qui lui ont été accordées à l'exception d'une partie du CIR 2016 et 2017 de M2i pour un montant total de 263 K€.

Les subventions qui financent une partie des frais de R&D du groupe Prologue sont pour l'essentiel constituées du Crédit d'Impôt Recherche (CIR) et de subventions sollicitées dans le cadre d'appels à projets, telle que Medolution, pour le plus récent.

Le risque de perte de subventions est faible en raison des éléments suivants :

- Le CIR est accordé dès lors que la R&D présente un caractère innovant, ce qui est le cas en ce qui concerne notamment les développements de nos logiciels (adiict©, Use IT Cloud) ;
- Prologue ne répond aux appels à projet que s'ils sont partiellement financés par des subventions (généralement versées par la BPI). Ces subventions sont budgétées et contractualisées en amont du projet, puis débloquées au prorata de l'avancement des travaux.

#### Risques juridiques

##### ■ Risques liés aux litiges en cours

Au 30 juin 2022, le Groupe a provisionné 1355 K€ pour risques liés aux litiges en cours ; ce montant vise, notamment, à prendre en compte le litige AMF ci-dessous :

Le président de l'AMF a formé un recours principal le 3 mars 2020 à l'encontre d'une décision de la Commission des Sanctions de l'AMF en date du 31 décembre 2019, laquelle avait refusé de suivre le Collège de l'AMF, qui réclamait une amende de 750.000€ à l'encontre de Prologue pour :

- d'une part, avoir prétendument porté atteinte aux règles de fonctionnement des offres publiques en (i) mettant en œuvre une offre publique d'échange (OPE) dans des conditions de

transaction identiques à celles contenues dans le projet d'offre pour lesquelles l'AMF avait, le même jour, rendu une décision de non-conformité et ;

- d'autre part, avoir procédé à l'admission de ses titres sur le marché réglementé sans avoir préalablement établi de prospectus.

La Commission des sanctions a écarté le premier des deux griefs qui étaient reprochés à la société Prologue, tout en la condamnant à une amende de 150.000 euros à raison du second grief.

Parallèlement au recours formé par le Président de l'AMF, Prologue a déposé à son tour un recours incident à l'encontre de la décision de la Commission des Sanctions, le 13 mars 2020, afin de voir également écarté le second grief.

A la suite de l'audience des plaidoiries qui s'est tenue le 14 janvier 2021, la décision de la Cour d'appel de Paris a été rendue le 22 avril 2021. Cette dernière a décidé d'accueillir les demandes du président de l'AMF et n'a pas écarté le second grief soulevé par la Commission des Sanctions. La Société a décidé en conséquence de saisir la Cour de cassation.

Au regard de ce qui précède, la Société estime donc que le degré de criticité de ce risque net est élevé, bien que la société ait saisi la Cour de cassation, que la Société ait d'ores et déjà payé 150.000 euros d'amende et que le solde (600 000 €) ait été provisionné dans les comptes 2021.

##### ■ Risques liés à la propriété intellectuelle

La Société détient les copyrights sur ses produits, ses manuels opératoires, ses plaquettes commerciales ; les marques et les logos sont déposés (en France, auprès de l'INPI). Par ailleurs, tous les collaborateurs et les intervenants extérieurs sont liés par des engagements de confidentialité eu égard à l'information technique qu'ils manipulent.

La protection de la propriété intellectuelle de la Société repose essentiellement sur son savoir-faire et le respect des droits d'auteur et des licences concernant ses logiciels. Elle a récemment déposé deux brevets.

Prologue est co-titulaire, avec ARMINES et l'Institut Telecom des brevets suivants :

- Brevet publié à l'INPI le 7 septembre 2012 sous le numéro FR1151727 « Codage de données sans perte de communication bidirectionnelle dans une session collaborative d'échange de contenu multimédia ». En raison de l'évolution actuelle du contexte des données, ce dernier fait l'objet d'une procédure d'abandon.
- Brevet publié à l'INPI le 20 décembre 2012 sous le numéro FR1153387 « Procédés et appareils de production et de traitement de représentations de scènes multimédia ».

A ce jour, la Société ne fait l'objet ni n'a intenté aucun contentieux significatif en matière de droits d'auteur, marques, secrets de fabrique ou autres droits de propriété intellectuelle qui serait fondé sur une éventuelle contrefaçon des droits de tiers.

La Société estime que le degré de criticité de ce risque net est modéré, étant considéré que :

L'ensemble des produits Prologue reposent sur les technologies développées par la Société, la Société estime que la protection des dites technologies est un enjeu clé. C'est pourquoi l'ampleur du risque serait élevé. En revanche, la probabilité d'occurrence est assez faible car le Groupe fait le nécessaire pour protéger son savoir-faire, notamment par un dépôt de brevets rapide lorsque cela est nécessaire.

#### Guerre en Ukraine

La guerre en Ukraine déclenchée le 24 février 2022 aura des conséquences économiques et financières importantes au niveau mondial.

Au 30 juin 2022, le Groupe Prologue n'a pas d'activité ou de lien d'affaires avec la Russie ou l'Ukraine. Ainsi, l'impact direct sur nos comptes est à ce jour quasi inexistant.

Toutefois, les activités du Groupe pourraient être impactées par les conséquences notamment indirectes du conflit qu'il n'est pas possible de quantifier avec précision à ce jour.

## 8.4. Conséquences sociales et environnementales

Conformément aux articles L. 225-102-1 et L. 22-10-36 du Code de commerce, le groupe Prologue doit produire et publier un ensemble d'informations relatives à la responsabilité de l'entreprise en matière d'engagements sociaux, environnementaux et sociétaux.

## 8.5. Assurances

PROLOGUE a souscrit, auprès d'une compagnie d'assurance notoirement connue, un contrat garantissant l'ensemble des sociétés du Groupe (Prologue, API, Prologue Use IT Cloud, Alhambra Systems, Grupo Eidos) contre tous risques inhérents à sa responsabilité civile.

Les niveaux de couverture sont les suivants :

- Civile d'exploitation : 8.000.000 €/sinistre,
- Civile professionnelle : 5.000.000 €/sinistre/année,
- Civile d'atteinte accidentelle à l'environnement : 800 000 € / sinistre/année,
- Civile après livraison : 5.000.000 €/sinistre/année.

PROLOGUE a également souscrit auprès de cette même compagnie :

- Un contrat multirisque garantissant contre tous risques locatifs, pour l'ensemble des sites français occupés par elle-même ou des filiales ; ce contrat couvre également les conséquences d'une défaillance du système informatique ;

- Et depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, une assurance Responsabilité des dirigeants.

M2i a souscrit, auprès d'une compagnie d'assurance notoirement connue, un contrat garantissant l'ensemble des sociétés du Groupe (O2i, M2i, M2i Tech et M2i Scribtel) contre tous risques inhérents à sa responsabilité civile.

Les niveaux de couverture sont les suivants :

- Civile d'exploitation : 6.500.000 €/sinistre,
- Civile professionnelle : 750.000 €/sinistre/année,
- Civile d'atteinte accidentelle à l'environnement : 763 000 €/sinistre/année,
- Civile après livraison : 1.500.000 €/sinistre/année.

M2i a également souscrit :

- Un contrat multirisque garantissant contre tous risques locatifs, pour l'ensemble des sites français occupés par elle-même ou des filiales ; ce contrat couvre également les conséquences d'une défaillance du système informatique ;
- Et une assurance Responsabilité des dirigeants.

En complément il est précisé que les sociétés espagnoles du groupe Alhambra Systems ainsi que la société Imecom Inc. ont souscrit à des assurances multirisques et responsabilité civile+. La société Alhambra Polska bénéficie de l'assurance responsabilité civile de la société Prologue. Le processus d'assurance est en cours pour la société Alhambra Eidos America (Uruguay).